

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 53

MONTRÉAL, LES SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 MARS 1995

4 CAHIERS - 1,30\$ + TPS + TVQ

**MONTRÉAL**

Des centaines de Québécois se convertissent à l'islam

PAGE A 3

**L'ÉCONOMIE**

Québec n'annulera pas la vente du Mont-Sainte-Anne

PAGE B 1

**PARC DU MONT-SAINTE-ANNE**

**LES ARTS**

Un FIFA bien ficelé

PAGE C 1



**LIVRES**

Gabriel Garcia Marquez et le «réalisme merveilleux»

PAGE D 1



**PERSPECTIVES**

## La fin du Canada?

Au lendemain du budget Martin qui annonce des compressions dans les paiements de transfert aux provinces, Bob Rae a évoqué rien de moins que «la fin du Canada tel qu'on l'a connu», Mike Harcourt a prédit qu'il y aurait «du sang sur le plancher» et Jean Campeau a parlé du «gars qui fait des petits et sacre son camp». C'est de bonne guerre.

En politique, tous les coups, et surtout toutes les déclarations à l'emporte-pièce, sont permis. On a toutefois peine à imaginer ce que ce sera dans trois ou quatre ans. À quelles images d'apocalypse aura-t-on recours quand la guillotine froide et acérée s'abattra sur un simple signe du bourreau d'Ottawa? Chantera-t-on alors les vertus du séparatisme *coast to coast*? N'y aura-t-il plus que les pauvres Maritimes pour croire aux bienfaits des incontournables «normes nationales» en matière d'aide sociale, de santé et d'éducation?



Jean Dion

On exagère un peu. Les hauts cris entendus ces derniers jours ne sont pas dépourvus de fondement. Ottawa a déclenché une guerre de tranchées, probablement inévitable, mais qui comme toutes les opérations du genre sera longue et pénible et pourrait ne faire que des perdants.

Le championnat de la victime qu'on se dispute a quelque chose de théâtral. Paul Martin s'est d'ailleurs commodément servi des scénarios de catastrophe élaborés en 24 heures par le Québec et l'Ontario pour souligner que le total des pertes appréhendées par les provinces équivalait à... 217 % des compressions réelles.

On n'entrera pas dans les querelles d'arithmétique, dont le bien-fondé ne pourra de toute façon être établi que dans quelques années. Mais s'il reste une leçon à tirer de la crise financière qui secoue le pays, c'est que le Canada — est-ce bien neuf? — a mal à ses provinces. Beaucoup plus, en tout cas, qu'à ses citoyens, qui semblent approuver massivement (75 %) l'avenue empruntée par M. Martin, bien qu'on puisse observer qu'un tel appui, donné à chaud, résulte de ce qu'ils n'ont pas encore vu la vraie couleur des compressions.

C'est là toute l'habileté de ce budget. Par delà les restrictions immédiates et directes, l'envoi de la facture qui fait mal, celle des programmes sociaux, est différé dans le temps et éparpillé dans l'espace à travers des canaux qui laissent peu de traces. Après l'entrée avec les gros sabots, la sortie côté cour arrière, par la petite porte qui grince mais qui n'est pas surveillée la nuit.

Car les paiements de transfert ne sont pas le genre de cause pour laquelle on descend spontanément dans la rue. Ils seraient plutôt à reléguer au rang des arcanes éthers du jeu bureaucratique, dont l'enflure proverbiale siège justement dans le box des accusés.

Ottawa a aussi d'autres atouts dans sa manche. Qui, demandera-t-il, s'est insurgé avec le plus de vigueur contre ses décisions? Le Québec, cet éternel mécontent, où règnent au surplus les séparatistes coincés par l'échéance référendaire. L'Ontario, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique, comme par hasard toutes gouvernées par des néo-démocrates en fin de mandat: Rae est dans sa cinquième année, Romanow et Harcourt entreront en 1995 dans leur quatrième.

Et qui a donné son aval? Ralph Klein, le responsable Monsieur Déficit Zéro de l'Alberta au budget équilibré, qui a candidement admis qu'il serait «hypocrite» de dénoncer des mesures qu'il a personnellement mises en application, et avec autrement plus de vigueur.

À court terme, les provinces porteront l'odieux du réaménagement du Canada social. Dans le jargon fédéral, on appelle ça «les forcer à faire des choix». De plus, en amalgamant les programmes dans une seule enveloppe à compter de 1996-97, Ottawa gagne du temps et, en matière de santé notamment, conserve la latitude nécessaire pour continuer à imposer ses normes nationales.

Mais à plus long terme, le gouvernement fédéral s'expose à trébucher sur les fleurs du tapis qu'il a lui-même déroulé au fil des dernières décennies. Car si la «flexibilité» conférée aux provinces ne signifie pas que tout soit permis, il faut voir que, d'ici une quinzaine d'années, les transferts en espèces auront fondu comme neige au soleil et que le pouvoir fédéral de dépenser, compte tenu de paiements d'intérêts exorbitants sur la dette, ne sera plus que l'ombre de lui-même.

Quel poids restera-t-il alors à Ottawa pour influencer sur les décisions et éviter d'importants déséquilibres d'une région à l'autre? Les provinces, qui paieront pour l'essentiel, auront beau jeu d'envoyer promener le grand frère aux coffres à sec.

C'est peut-être à ce moment, en 2000 et quelque, qu'on verra qu'avec ce budget le ciment de la grande mosaïque a commencé de s'effriter. Que les provinces, contraintes de gérer la décroissance, auront pris le gros bout du bâton après l'avoir reçu en pleine figure. Et que c'est par un jour de février 1995 qu'a débuté la fin du Canada tel qu'on l'avait connu.

## «Les Québécois ne sont pas prêts à voter»

Marcel Masse estime que l'avant-projet de loi devrait inclure la définition d'un projet de société

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

Impressionné par la qualité des témoignages rendus devant la Commission régionale de Montréal sur l'avenir du Québec, Marcel Masse conclut néanmoins de cet exercice achevé que les Québécois ne sont pas encore en mesure de se prononcer sur la souveraineté.

Le président de la plus importante des quinze commissions régionales a exprimé l'avis hier qu'il faudrait au préalable élargir le débat et inclure à l'avant-projet de loi

gouvernemental la définition d'un projet de société.

«Je crois qu'ils ne sont pas prêts à voter, parce que ceux qui sont les plus enclins à voter en faveur de l'avant-projet de loi, ce sont ceux qui militent le plus en faveur d'un projet de société. Ils ne retrouvent pas dans ce projet les instruments d'application de leur projet de société», a-t-il expliqué dans une entrevue exclusive au *Devoir*.

Tout en soulignant qu'il s'agissait là d'une opinion bien personnelle, M. Masse s'est dit assuré que la commission traduira cette suggestion en recommandation dans le rapport qu'elle soumettra au gouvernement. «C'est évi-

dent que ça va être l'une des conclusions. Il va falloir que le gouvernement ajuste son discours à cette préoccupation».

À mesure que progressaient les travaux de la commission, le président a vu se profiler le concept de projet de

VOIR PAGE A 10: MASSE

VOIR AUSSI EN PAGE A 2  
■ Michel Venne dresse le bilan des commissions régionales



PHOTO JACQUES NADEAU

«S'ils abandonnaient leur référendum je serais très content parce que c'est l'un des facteurs (menaçant) l'économie actuelle», a déclaré Jean Chrétien hier soir, quelques minutes avant l'émission *Droit de parole*, à Radio-Québec.

## Une définition flexible du «fédéralisme flexible»

Le nouveau système de transferts permettra à Ottawa de faire respecter les normes nationales, dit Chrétien

KONRAD YAKABUSKI  
LE DEVOIR

La définition du nouveau «fédéralisme flexible» dévoilé par Ottawa dans son dernier budget semble elle aussi... flexible. En effet, le premier ministre Jean Chrétien affirme que le réaménagement du système des transferts aux provinces lui permettra de veiller de façon plus efficace à ce que les normes nationales de santé soient respectées, tout en donnant aux provinces la liberté de distribuer cet argent comme bon leur semble.

M. Chrétien a offert hier une raison autre que celle donnée dans le budget de lundi dernier pour justifier ce qui amène Ottawa à regrouper dans une seule enveloppe les transferts aux provinces dans les domaines de la santé, de l'éducation postsecondaire et de l'aide sociale: faire respecter les normes nationales.

Lors du dépôt du budget, le ministre des Finances Paul Martin a justifié cette réforme en laissant entendre qu'elle devait accroître «la capacité d'innovation» des provinces.

Mais le premier ministre y voit également une arme fédérale. «Pour pouvoir forcer les provinces à garder les cinq conditions (normes) de la santé, il faut avoir quelque chose pour les forcer à le faire», a déclaré le premier ministre, de passage hier soir à l'émission *Droit de parole*, sur les ondes de Radio-Québec.

Habituellement, Ottawa menace de retirer de l'argent à une province qui viole l'une des cinq conditions de l'Acte canadien de la santé. Or, le Québec, a expliqué le

VOIR PAGE A 10: CHRÉTIEN

VOIR AUSSI EN PAGE A 10  
■ 63% des Québécois souhaitent une réforme constitutionnelle

## La cruauté banalisée

Jacques Godin se révolte contre les mauvais traitements infligés aux animaux

SYLVAIN BLANCHARD  
LE DEVOIR

La police de la Communauté urbaine de Montréal ne s'occupe pas de la cruauté envers les animaux.

«C'est la job de la SPCA», dit l'agent Vidal.

La Ville de Montréal ne s'occupe pas de ça

non plus. Elle a des règlements pour empêcher les chiens d'aboyer, d'autres pour les empêcher de déféquer partout, mais aucun pour empêcher leurs propriétaires de les frapper à coups de pied.

«C'est la SPCA qui s'occupe de ça».

Mais la SPCA, la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux, n'existe plus. Elle respire, oui, mais sous la tente à oxygène. Faute d'argent, les employés ont été congédiés il y a dix jours, remplacés par des bénévoles qui font ce qu'ils peuvent avec ce qu'ils savent.

Les inspections, les avertissements, les enquêtes? Terminé. Ceux qui sont là nettoient les cages et donnent à manger aux animaux. Une campagne de financement est en cours, mais

selon plusieurs, à moins d'un miracle, «c'est la fin». Pierre Barnotti, porte-parole de la SPCA, est donc à genoux pour recevoir les dons.

Le Dr Marcel Bouvier est le directeur général et le secrétaire du comité de discipline

de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

S'il y en a un que la santé des animaux doit intéresser, c'est lui.

On l'a donc appelé trois fois mardi

pour savoir s'il s'inquiétait de la

disparition de la

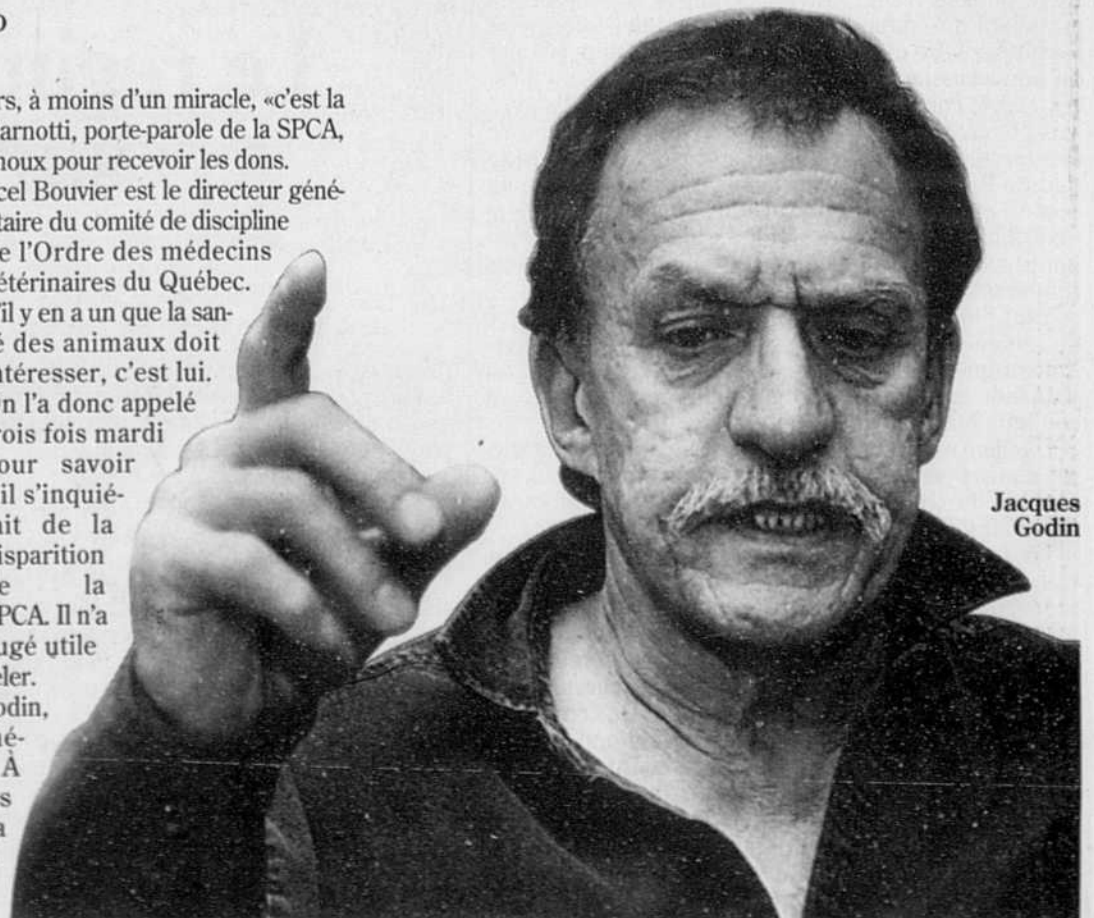
SPCA. Il n'a

pas encore jugé utile de nous rappeler.

Jacques Godin, lui, est comédien.

À quel que s'heures de la première de

«Je n'ai pas le droit de me cacher. Certains individus sont déments. Il faut que je les affronte.»



Jacques Godin

VOIR PAGE A 10: GODIN

**INDEX**

- Agenda .....C12
- Avis publics .....B8
- Classées .....B9
- Culture .....C1
- Économie .....B1
- Éditorial .....A8
- Le monde .....A6
- Mots croisés .....B8
- Les sports .....B10

**MÉTÉO**



Montréal  
Ensoleillé avec passages nuageux. Demain: neige. Max: 0



Québec  
Ciel variable. Demain: nuageux avec neige. Max: -3  
Détails en B 9

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## MASSE Une expérience fascinante et enrichissante

SUITE DE LA PAGE 1

société, en ce que de plus en plus d'intervenants sont venus y réclamer que l'avant-projet de loi comprenne la Constitution du pays et la Charte des droits. Pour lui, c'est là que se situe la principale différence avec le débat référendaire de 1980. À l'époque la discussion portait sur l'opportunité de se donner un pays. Cette fois-ci, les gens se sont interrogés sur le «pourquoi faire» du pays. «Le pays est devenu un instrument et non plus une fin. La fin, c'est maintenant le projet de société. Le pourquoi faire est devenu une force.»

Cette expérience a été pour Marcel Masse fascinante et enrichissante. Un exercice qu'il a observé d'un œil nationaliste, il en convient. D'ailleurs, son cheminement des trente dernières années témoigne de son penchant pour la québécoisité. Très tôt, il s'est identifié au courant nationaliste québécois. Dès le début des années 60, il a œuvré au sein de l'association du RIN de Joliette, dont il est originaire. Il a été le plus jeune président de la Société Saint-Jean-Baptiste de ce diocèse. Élu pour la première fois à l'Assemblée nationale sous la bannière de l'Union nationale que dirigeait à l'époque Daniel Johnson père, il a été réélu en 1970. Au sein du gouvernement

unioniste, il a été ministre de la Fonction publique, puis ministre délégué à l'Éducation. En 1969, il a voté en faveur de la controversée loi 63, qui conférerait un nouveau statut au français dans l'enseignement.

Acquis à la thèse des deux nations mise de l'avant par le chef conservateur Robert Stanfield, il a rejoint les bleus et a été candidat défait en 1974 et en 1979 dans Labelle. De retour au pays d'un séjour en Afrique, il a répondu à l'appel de Brian Mulroney et s'est fait élire député de Frontenac en 1984. Au sein de ce gouvernement, il a dirigé tour à tour les ministères des Communications, de l'Énergie et de la Défense. Il y a fait des vagues en exigeant des plus hauts fonctionnaires qu'ils communiquent avec lui en français. Chaud partisan de l'accord du lac Meech, il a adhéré à contrecœur à l'accord de Charlottetown. «J'ai fait une campagne très molo.»

Aujourd'hui, âgé de 58 ans, Marcel Masse est de retour dans le secteur privé, à titre de vice-président du Centre de formation et de consultation en gestion des ressources humaines (CFC). Est-il plus ou moins souverainiste qu'avant? «Je suis beaucoup plus lucide», répond-il. Et quand viendra le référendum, se branchera-t-il en faveur de la souveraineté? «S'il n'y a que le *statu quo*

sur la table, je voterai OUI». Et il ne voit pas par quel revirement les fédéralistes pourraient se décider à offrir une alternative au *statu quo*.

À l'écouter discourir sur l'avenir du pays, on se rend bien compte que son lit est fait en faveur de la souveraineté. Il trouve bien naïfs ces nationalistes mous qui croient encore qu'il vaudrait la peine de tenter un nouvel effort de réconciliation avec le Canada anglais, en offrant de rebâtir le pays sur le concept des deux nations. Il lui paraît évident que le gouvernement fédéral n'en voudra jamais et qu'il est là uniquement pour servir les intérêts du Canada anglais.

D'abord réticent à livrer son état d'âme, sa prudence a finalement cédé à l'insistance des questions. «Voter NON, c'est voter en faveur du *statu quo*. Et il y a des conséquences au *statu quo*. Il faut que les gens sachent ce que ça représente pour leur projet de société et leur avenir. Le Canada anglais va dire: projet de société, il est bien sympathique, mais on a le nôtre. Choisir le *statu quo*, c'est choisir la minorisation.»

De ces audiences, Marcel Masse a retenu d'autres leçons. Ainsi, il a constaté que les nationalistes francophones sont plus ouverts, plus accueillants, qu'ils souhaitent que leur vision de l'avenir politique du Québec soit

davantage partagée par les communautés culturelles. D'autre part, il a identifié une volonté de réciprocité. Si les groupes institutionnels comme le Congrès juif continuent d'avoir recours à la langue de bois, il est soulagé d'avoir entendu des propos plus «rafraîchissants» de la part des «spontanés», comme ces jeunes anglophones qui ont suggéré d'abolir l'école anglaise afin de se sentir Québécois à part entière.

Il en retient également qu'il faudrait absolument faire un débat public sur les qualités de la Charte des droits, qui a été imposée de haut, sans consultations et sans référendum. «En démocratie, il faut savoir où se situe la Charte par rapport au Parlement. Si on continue, on va atomiser le citoyen en individu défendu par des groupes d'intérêts. On nie l'influence du sens collectif sur le sens individuel.»

La Commission régionale de Montréal mettra un terme demain à ses travaux par la tenue d'un «super-forum», qui fournira à tous les simples citoyens l'occasion de se dévouer au micro. Elle a reçu à ce jour 678 mémoires et entendu 259 présentations. Elle dévoilera ses conclusions la semaine prochaine et soumettra quelques jours plus tard son rapport au secrétariat national des commissions.

## GODIN

SUITE DE LA PAGE 1

la pièce Le Visiteur au Rideau Vert, il est enfermé chez lui, occupé à lire et relire son texte. Trop occupé pour nous parler? Allons donc. Trois minutes après avoir laissé un message sur son répondeur...

«Bonjour, c'est Jacques Godin, vous m'avez appelé?»

«Avez-vous regardé TVA dimanche soir?»

«Non.»

«60 chiots gravement malades et déshydratés sont en train de mourir dans de minuscules cages d'acier d'un pet shop de Laval. Ceux qui sont morts sont enveloppés dans des sacs de poubelle et jetés aux ordures.»

«Écoute, j'ai une générale ce soir. Mais la semaine prochaine, donne-moi un coup de fil, je vais appeler deux ou trois gars et on va essayer de faire quelque chose.»

Normalement, Jacques Godin aurait dû raccrocher le téléphone à ce moment-là, recommencer à mémoriser ses répliques, puis filer au théâtre. Ce n'est pas ce qu'il a fait.

«Récemment, un ami m'a parlé d'un reportage qu'il a vu à la télé sur un petit chien. Son maître était parti faire des courses et l'avait laissé dehors, la laisse enroulée autour d'un poteau. As-tu entendu parler de ça?»

«Non, pourquoi?»

«Quand le gars est revenu, il a retrouvé son chien la peau arrachée.»

Il a passé une heure à nous raconter des histoires du genre. Une heure à donner des titres d'ouvrages, à refléter des adresses et des numéros de téléphone d'individus «encore plus au courant que moi de ce qui se fait de plus écoeurant». Une heure à rager. Et la pièce qui commence dans...

Bien sûr qu'il déplore le danger de disparition de la SPCA.

«Mais qu'est-ce que je peux faire de plus? Les gens n'ont rien à foutre du sort des animaux maltraités.»

Godin est devenu végétarien. Parce qu'il était dégoûté par tant de cruauté. Il n'est pas masochiste, mais lit tout sur le sujet. Sans jamais chercher à comprendre. «Parce qu'il n'y a absolument rien à comprendre.»

Il veut juste savoir. Savoir jusqu'au l'insensibilité peut aller.

«Tourner certaines pages, voir ces images, ça me fait mal. Physiquement, ça me heurte. Mais je n'ai pas le droit de me cacher, de faire semblant que ça n'existe pas. Même pour me protéger. Certains individus sont déments. Il faut que je les affronte.»

Certains aiment tellement leurs petits animaux qu'ils leur confection-

nent des petits lainages l'hiver. D'autres, par contre, les frappent à coups de pelle ou partent trois semaines en vacances sans les nourrir.

Il y a trois ans, un cinéaste français avait présenté aux téléspectateurs le petit Rico. Rico était un lapin dont les yeux avaient été arrosés d'acide durant 12 heures afin de permettre à deux chercheurs d'une compagnie de cosmétiques de savoir à quel moment précis les orbites du lapin commencent à fondre. Ils l'ont su.

En Corée, explique Jacques Godin, dans certains marchés publics, les chiens sont pendus vivants sous les yeux de la clientèle. L'idée est de montrer que la chaire est tendre. Beaucoup plus raffinés, d'autres commerçants de la région enfoncent une boîte de conserve sur la gueule du chien — pour l'empêcher de japper — avant de le balancer sur une table, les pattes d'en avant solidement ficelées dans le dos. La bête peut demeurer dans cette position pendant des heures. Elle est délivrée de son sort quand le portefeuille de l'amateur s'ouvre sur le comptoir. On lui tranche alors la gorge.

C'est Jacques Godin qui rparle.

Il y a quelques années, M. Godin est allé chercher un collier dans un laboratoire d'une compagnie pharmaceutique. Le laboratoire en question allait bientôt fermer et plutôt que d'envoyer les animaux à la chambre à gaz (des chiots, des chats), quelqu'un a demandé à Jacques Godin s'il désirait en adopter. Il a ramené un collier.

«Il a passé six mois derrière une porte de ma maison. C'était une bête magnifique, mais complètement perdue. Malgré les soins, l'affection et la présence d'autres animaux, elle demeurait terrorisée. J'ai dû la faire tuer.»

Il y avait aussi un labrador dans le lot. «Avec une cicatrice d'un pied de long sur le crâne.»

Il y avait aussi une petite chienne. «Tellement hystérique, se rappelle Godin, qu'elle déféquait partout lorsqu'on l'a sortie de sa cage.»

Traumatisés à jamais, tous ses animaux ont dû être gazés.

Plus près de nous, hier, sur la rue Sainte-Catherine, le propriétaire d'un salon de tatouage en mal de publicité exhibait dans sa vitrine deux pythons: deux pythons en train d'avaler lentement un lapin vivant dans une cage de verre.

«Rien d'illégal là-dedans», dit un policier, quelques rues plus loin.

«Vrai, ajoute un inspecteur de la SPCA: la cage est assez grande pour que le python se déplace sans problème.»

## CHRÉTIEN

## Une diminution de 150 millions \$ pour le Québec

SUITE DE LA PAGE 1

premier ministre, reçoit plus de ces transferts en crédits d'impôts qu'en espèces. Dans quelques années, la presque totalité de ces transferts seront en crédits d'impôts, et «on ne pourrait plus leur retirer» d'argent.

Mais en regroupant, dès 1996-1997 les paiements des trois secteurs dans un seul enveloppe, appelé le Transfert social canadien (TSC), Ottawa se dotera d'un levier plus efficace pour s'assurer que les provinces ne font pas fi des normes nationales dans le domaine de la santé.

Ce qui a amené l'animatrice Anne-Marie Dusseault à se demander si cela ne voulait pas dire que les provinces seront forcées de gruger dans les dépenses d'éducation post-secondaire et de l'aide sociale pour s'assurer que leurs programmes de santé continuent à se conformer aux normes nationales.

Pas forcément, selon M. Chrétien. Prenant l'exemple de l'aide sociale, le premier ministre a insisté pour dire que le fédéralisme est plus flexible que jamais. «On enlève des conditions pour leur (les provinces) donner plus de flexibilité» dans la manière dont ils dépensent cet argent, a-t-il constaté.

M. Chrétien a d'ailleurs nié que le Québec sorte perdant de cette réforme, qui verra les paiements de transfert aux provinces baisser par 2,5 milliards \$ en 1996-1997 et 4,5 milliards l'année suivante.

Bien que Québec subisse une réduction dans ses paiements de transfert, une augmentation des paiements de péréquation fera en sorte que l'impact final sur les finances publiques du Québec sera à toutes fins utiles neutre. De 11,2 milliards \$ en 1993-1994, Québec touchera 11,05 milliards en paiements de transfert et de péréquation en 1997-1998, soit un diminiution de 150 millions, selon M. Chrétien.

Le ministre de Finances québécois Jean Campeau a évalué le manque à gagner à 3,5 milliards \$.

Si le Québec voulait véritablement assainir ses finances publiques, le premier ministre a

laissé entendre qu'il ferait mieux d'abandonner son référendum que de se plaindre des compressions imposées par Ottawa.

C'est justement l'incertitude politique qui plane sur les marchés actuellement qui fait en sorte que les taux d'intérêt réels au Canada sont les plus élevés des pays développés, a lancé M. Chrétien.

«S'ils abandonnaient leur référendum je serais très content parce que c'est l'un des facteurs (menaçant) l'économie actuelle», a-t-il dit plus tôt lors d'un point de presse. Il a fait remarquer que l'Italie, avec un niveau d'endettement supérieur à celui du Canada, jouit des taux d'intérêts de 3 % inférieurs à ceux au Canada. «Donc, c'est pas seulement notre endettement. C'est le niveau d'instabilité politique.»

Le premier ministre a refusé de se prononcer sur la proposition, défendue cette semaine par le ministre péquiste Bernard Landry, que la question référendaire fasse référence à une association économique avec le reste du Canada. «Moi, je dis, qu'ils posent une question honnête, puis on va régler ça et on n'en entendra plus parler pour quelques générations.»

Pendant l'émission, M. Chrétien a été appelé à expliquer les piètres efforts de son gouvernement dans l'élimination des chevauchements entre les programmes fédéraux et provinciaux. Il a plutôt souligné qu'Ottawa a déjà signé neuf ententes avec diverses provinces à cette fin.

Ottawa serait même prêt à discuter de l'élimination des chevauchements dans la formation de la main-d'œuvre, a-t-il dit. Mais quant au transfert du plein contrôle dans ce domaine aux provinces, il n'en serait pas question.

«Il y a un élément dans la main-d'œuvre qu'il ne faut pas oublier. C'est que l'entraînement de la main-d'œuvre, il y en a plus dans les provinces où il y plus de chômage. On prend de l'argent dans les places où il y a de la prospérité pour l'envoyer dans les places où il y a plus de chômage. Ça n'a rien à voir avec les frontières des provinces.»

## La bactérie fait d'autres ravages

Montréal (PC) — La bactérie «mangeuse de chair» aurait fait deux victimes au sein d'une même famille de Saint-Hubert, au sud de Montréal, au cours des derniers jours.

Une femme d'une trentaine d'années est morte d'une infection pulmonaire causée par le streptocoque du groupe A le 23 février, deux jours après son hospitalisation à l'hôpital Charles-Lemoyne, tandis que sa mère, une

sexagénaire, est décédée le 2 mars, 24 heures après son admission à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, à Montréal.

Les deux femmes vivaient dans le même immeuble, mais dans des appartements séparés.

Des observations préliminaires laissent croire à la Direction de la santé publique de la Montérégie que les deux femmes ont été atteintes par la même bactérie.

Sondage CROP-L'actualité

## 63% des Québécois souhaitent une réforme constitutionnelle

KONRAD YAKABUSKI  
LE DEVOIR

Près des deux tiers des Québécois souhaiteraient donner une dernière chance à la réforme constitutionnelle avant de contempler le saut souverainiste, révèle un nouveau sondage qui alimentera sans doute le débat sur le libellé d'une question référendaire.

Le sondage CROP, effectué pour le compte de L'actualité, démontre que 63 % des Québécois croient qu'il devrait y avoir de nouvelles propositions de la part des fédéralistes avant le référendum.

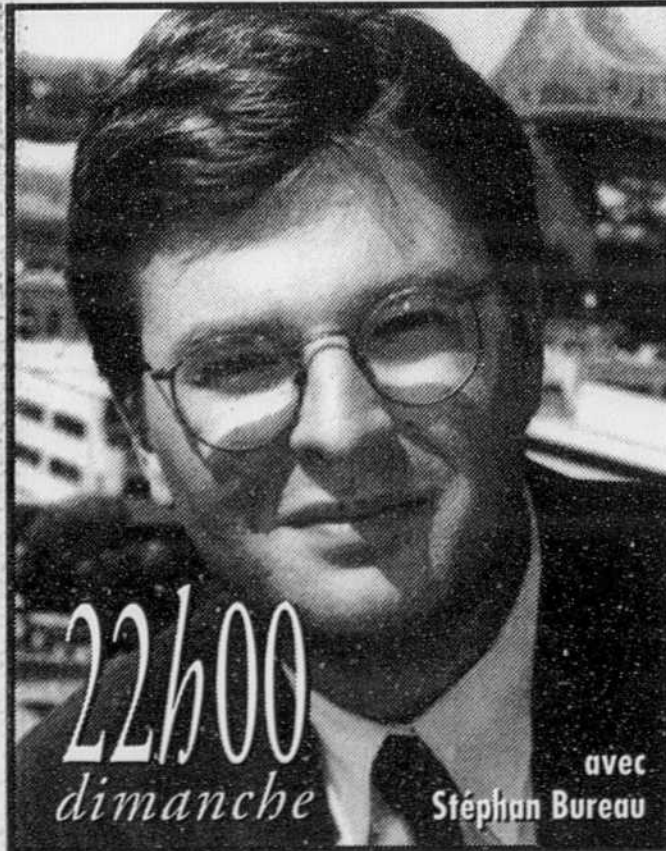
Ces résultats apporteraient de l'eau au moulin de ceux qui proposent une question référendaire à deux volets, selon laquelle les Québécois seraient invités à se prononcer sur une nouvelle union, mais advenant l'échec des négociations à cette fin, l'accession à la souveraineté après un certain délai.

Cela dit, 49 % des répondants auraient néanmoins été prêts à opter tout de suite pour la souveraineté si un scrutin sur le statut politique du Québec avait eu lieu entre les 5 et 9 janvier, période pendant laquelle le sondage a été fait. Mais, conclut L'actualité, «comme le NON ne recueille que 51 % des votes, on peut déduire que nombre de ceux qui favorisent le OUI pour l'instant n'attendent qu'un signe pour changer de camp.»

En effet, CROP a essayé de jauger le niveau d'ambivalence politique chez les Québécois en leur demandant de se situer sur une échelle allant de 1 (fédéraliste totalement convaincu) à 10 (souverainiste totalement convaincu). Bien que chacun des deux pôles jouisse d'un noyau solide d'appui — de 18 % et 14 %, respectivement — 40 % des Québécois gravitent autour du milieu, soit entre 4 et 7. Les fameux «nationalistes mous» qu'avait repérés il y a quelques semaines une étude interne du Parti québécois.

Les résultats du sondage CROP-L'actualité reposent sur 624 entretiens téléphoniques réalisés au début de janvier, soit un mois avant le début des audiences des Commissions régionales sur l'avenir du Québec. La marge d'erreur du sondage est de plus ou moins 3,9 %, 19 fois sur 20.

Selon L'actualité, «une bonne partie de la population semble devenue imperméable aux scénarios catastrophiques» advenant la souveraineté. 61 % des répondants croient que la souveraineté entraînerait un gain personnel pour eux ou aurait un impact neutre sur leurs vies personnelles. Plus de Québécois pensent qu'à long terme la souveraineté aurait un impact positif (45 %) sur l'économie québécoise que le contraire (35 %). Ils estiment en général que les effets positifs l'emporteraient sur les effets négatifs de la souveraineté en ce qui a trait aux échanges économiques avec le Canada et les États-Unis, et au niveau de vie des Québécois. Les craintes se manifestent seulement en ce qui concerne les relations avec le reste du Canada et le niveau d'endettement d'un Québec souverain.

22h00  
dimancheavec  
Stéphane Bureau

## L'ÉVÉNEMENT

## TÉLÉVISIONS PUBLIQUES : AJUSTEZ VOS APPAREILS !

L'avenir s'annonce difficile pour les télévisions publiques. Radio-Canada et Radio-Québec ont fait les frais des compressions budgétaires de nos gouvernements cette semaine. C'en était trop pour le président de Radio-Canada, Anthony Manera, qui préférerait se faire hara-kiri plutôt que de gérer la décroissance de la télévision d'état. Obligée de suivre une diète sévère, la télévision publique se voit dans l'obligation de revoir son plan d'affaires, de faire une autre télévision. Des représentants du milieu de la télé nous parleront des défis qui guettent plus particulièrement Radio-Québec et Radio-Canada dans ce contexte de crise budgétaire.

## COMPRESSIONS À RETARDEMENT

Plusieurs se sont écriés «OUF !» au lendemain du budget d'austérité présenté cette semaine par le ministre des Finances Paul Martin. Mais pourra-t-on de nouveau soupirer d'aise au lendemain du budget du ministre des finances du Québec, Jean Campeau ? Avec un manque à gagner de 765 millions de dollars en paiements de transferts destinés au Québec pour l'année 1996-1997 uniquement, il est permis de craindre que les Québécois pourraient se faire refiler une note plus que salée. Le pire est-il à venir ? Paul Martin sera à l'ÉVÉNEMENT pour défendre ses choix tandis que Jean Campeau fera part de ses inquiétudes et des conséquences du budget Martin sur les finances publiques du Québec.

PTVA

en  
collaboration  
avec

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333PUBLICITÉ  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305Les numéros de téléphone suivants  
sont valables pour le service  
de livraison par camelot et  
pour les abonnements postaux.SERVICE DES ABONNEMENTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559